

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°126

LETTRE, N°126

+

S. Dezert, ce 19 Décembre 1867

Il est 10^h 1/2, Mon Enfant, je ferais bien de me coucher, et cependant je voudrais vous écrire quelques lignes et j'ai bien d'autres lettres à répondre, entr'autres celles de nos chères Filles et Enfants, dont une me dit: Ne pourriez-vous pas faire une 1/2 feuille de moins pour notre Mère, et nous écrire quelques mots?-

De peur de l'oublier dites à S. Cécile que je l'autorise et lui commande de faire ce qu'elle me demande à votre sujet.

Lettre de M. l'abbé Drouhart, notre prédicateur du 21 Novembre, qui m'envoie 50^f de la part d'une de ses tantes.

Lettre de M^{le} de S.J. et de M. l'Abbé C. excellente; ne pas songer à un aumônier laïque; ne pas nous inquiéter des 800^f; mais M^{le} de S.J... semble croire que nous laissons sentir au R.P. G... qu'il ne nous sert pas beaucoup; je lui écrirai à ce sujet, sans rien dire contre le bon P...; car la démarche qu'il a faite le premier et de lui-même me semble applanir toute difficulté et nous dispenser de toute explication.

Lettre de notre Nièce A... assez bonne.

Lettre de notre fille Marie de Grenoble plus désireuse que jamais de revenir postulante à Béthanie, mais grands obstacles de la part de l'oncle et de la tante, et après ce qui est arrivé de S.R... je ne me sentais pas le courage de dire à M^{le} Marie qu'elle fera bien de passer outre.

Lettre de M^{le} Grelier de Challans. Son frère va être ordonné prêtre le 21 de ce mois. Priez pour lui.



Spence/aujour
not

Elle a falli mourir; elle est seulement hors de danger.
Elle va s'occuper de vous envoyer quelque travail.

Lettre excellente de Marie Dufraine, qui ne peut venir encore. Je vous envoie sa lettre à Angélique, lettre assez insignifiante, celle-là.

Je vous laisse. Bon soir. Bon repos à votre âme, dans les bras de Jésus, à qui je ne suis pas ce que je voudrais être; je me suis laissé trop pleinement absorber par le travail depuis 8 jours,

Notre retraite d'hommes à marché au delà de nos espérances, nous ne savons pas encore pour leurs confessions. Nous essayons d'organiser les jeunes filles en Enfants de Marie pour les arracher au bal, priez pour cela

A Dieu toujours!

fr. M. Jean Joseph

20 Décembre 10^h 3/4 matin-

Le facteur va bientôt passer- Les confessions me laissent un instant de libre et j'en profite pour répondre à vos lettres.

Du 15 Xbre Puisq. le R.P.G... va nous quitter sans doute, efforcez-vous de plus en plus à lui rendre la vie douce en ~~del~~ tout ce que nous pouvons faire sans nuire à la communauté, et sans établir d'antécédent facheux pour celui qui lui succédera.

Vous pouvez toujours taire en confession ce qui n'est que véniel. Si vous en avez vraiment le repentir (dans le cas où il y a vraiment faute) c'est déjà pardonné; si vous ne vous en repentez pas, l'absolution elle-même ne vous remettrait pas cette faute, même une fois accusée.

Donc, dès que vous avez une raison (et celle que vous me dites est une raison bonne) abstenez-vous de parler. Vous ne devez accuser vos fautes vénielles en confession que dans le but ou de vous humilier (et il y a des choses qui doivent passer quelquefois avant le bien résultant de l'humiliation) ou de vous faire mieux connaître et de recevoir de bons avis- si vous redoutez que

R. Dufraine



cela vous soit une occasion de paroles qui vous troublent, c'est le cas de s'abstenir. Donc vous avez bien fait.

Que devient notre pauvre chère fille Berthe? Dites-lui que je serai à Dijon certainement le Samedi après Noël, qu'elle peut me venir demander ce jour-là dans la matinée, jusqu'à 11h. Je serai bien heureux de la revoir.

M. l'Abbé Claudon me dit que tout le monde a été enchanté de S. Clémence; . Prions Dieu de nous la bien garder ainsi.

Il y a à Givrey une jeune fille qui a essayé à Bonnay et s'est découragée après quelques mois. Elle m'a demandé de la faire rentrer quelque part, je l'ai bien secouée et je croyais l'avoir découragée pour toujours; mais elle a si bien accepté tout ce que je lui ai dit, et se montre si soumise, et si persistante ~~à~~ à venir se confesser, et à désirer la vie religieuse que je ne sais si je ne finirai pas par ~~la~~ l'écouter plus sérieusement. Elle appartient à une famille nombreuse et très-pieuse. Son frère aussi veut se faire religieux. Elle a 22 ans. Elle n'aura que 2000^f tout au plus je crois; et elle a un défaut dans la vue, qui ~~le~~ ne lui permettrait pas de coudre avec une complète assiduité.

Si nous avions besoin de domestique d'aumônier il y a ici, à la cure, pour aider la domestique une bonne vieille fille bien pieuse, bien douce, bien obéissante, ~~en~~ qui a une spécialité pour élever la volaille et toutes sortes d'animaux domestiques, elle se fait adorer de toutes les bêtes qu'elle soigne, c'est un vrai don du ciel. Elle est à son aise: 300^f de rente environ, et peut être la déciderait-on sans peine à venir, peut être avec la nourriture et le logement et l'entretien seulement. Mais y a t il utilité? Elle a bien 50 ans.

Du 17 xbre L'Abbé Claudon nous a obtenu l'autorisation d'un Vicar gal. d. confesser à la sacristie tant que nous ~~serons~~ serons dans cette chapelle. Il ne dit pas s'il faut tenir les portes ouvertes, mais cela me paraît plus que probable.

Il me paraît Bien sûr, il suffit pour les indulgences de se confesser ts les 15 jours.- Cependant je ne suis pas ss quelque doute. C'est à examiner

La lettre de M. Meillet à sa fille est bien forte. A-t-elle donc manqué de franchise avec nous?- Quelle déception! Et comme nous devons nous attendre à tout, et



Spuyauy
not

tout attendre de Dieu seul! Mais les choses étant ainsi je ne tiens nullement à la revoir; faites la donc partir dès que l'occasion sera favorable.

Quant à l'isoler de la Comm^{te}, faites au mieux, ce serait plus régulier. Mais de deux maux il faut choisir le moindre.

Je termine pour écrire quelques lignes à tout le monde, si le facteur m'en laisse le temps.

A demain au R.P.G...

A Dieu, chère fille et soeur en Jésus-Christ,

Votre père qui vous bénit,

fr. M. Jean Joseph

